SCC

PK 0.8, Route de dégrad des cannes, 97300 CAYENNE – Guyane française

PJ47 : Capacités techniques et financières

Rapport

Réf: CACICA205352 / RACICA04264-01

HDE / JPT

21/11/2020











SCC

PK 0.8, Route de dégrad des cannes, 97300 CAYENNE – Guyane française

PJ47 : Capacités techniques et financières

Ce rapport a été rédigé avec la collaboration de :

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction Nom / signature	Vérification Nom / signature	Validation Nom / signature
Rapport	21/11/2020	01	H. DEDIEU	JP LENGLET	JP LENGLET

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CACICA205352 / RACICA04264-01
Numéro d'affaire :	A54568
Domaine technique :	Air Conseil Industrie

BURGEAP Agence Caraïbes • 12 Immeuble Les Flamboyants – Z.I. La Lézarde – 97232 Le Lamentin

Tél: 0596 55 08 60 • Fax: 05.96.56.82.45 • burgeap.caraibes@groupeginger.com



SOMMAIRE

1.	Capac	ités techniques4
	1.1 1.2 1.3	Expérience
2.	Capac	ités financières7
FIC	GURE	:5
Figur	e 1 : Orga	anigramme du personnel SCC4
TA	BLE	AUX
Table	eau 1. Rés	sultats financiers (en euros)



1. Capacités techniques

1.1 Expérience

SCC¹ dispose d'une solide expérience dans le domaine de l'extraction des matériaux en Guyane. En effet, sont actuellement en cours d'exploitation les sites suivants :

- La carrière de Laussat à Mana (roche massive),
- La carrière des Maringouins à Cayenne (roche massive),
- La carrière de Roche Savane à Ouannary (roche massive),
- La carrière des Chevaux à Roura (roche massive, latérite et sable),
- La carrière de Roche Corail à Kourou (roche massive),
- · La carrière dite « PK88 » à Sinnamary (latérite).

La carrière des Maringouins, ouverte en 1985, a toujours été exploitée dans les règles de l'art par SCC. A noter que bien que située dans un environnement urbain, la carrière n'a jamais fait l'objet de plaintes de la part des riverains.

1.2 Moyens humains

La société SCC présente un effectif d'une trentaine de personnes auxquelles il faut ajouter des services dits « supports » partagés avec les autres entités du Groupe Ribal en Guyane.

Figure 1 : Organigramme du personnel SCC

Matériaux de Guyane SCC - ORGANIGRAMME

Carrière des Maringouins





Benoit LOUAULT
Gérant SCC Gérant Groupe
0694420786 RIBAL

Pascal FINE Fonctions Directeur Technique, chef de centre industries Directeur Matériaux de supports 0694264649 Guyane **R. GILLET Nathan BRUN** Responsable d'exploitations 0694403335 C. GISVAL JP. DUPUY A. PARNASSE Adjoint Responsable d'exploitation Chef de Carrières 0694413460 PROCESSUS PRODUCTION M.P. GUILLON esp. Devlp. Indu 0694212661 N. ROCHEREAU

¹ SCC : Société des Carrières de Cabassou.



Le personnel se détaille comme suit :

- Carrière (dont l'ISDI², qui ne génère pas de personnel supplémentaire) :
 - 4 personnes assurent la gestion financière, administrative et technique de l'entreprise, (DT³ + CDC⁴ + REX⁵ + Technicienne administrative + basculeur⁶),
 - 10 personnes constituent l'équipe « terrain », qui réalise l'ensemble des activités de production, d'entretien et de maintenance du matériel. Cette équipe est renforcée par environ 2 ETP⁷ en intérim (1 foreur / 1 mineur / 1 BRH⁸ / 1 pelliste / 2 tombereaux / 2 pilotes / 2 chargeurs / 2 soudeurs).
 - 4 personnes (entreprises sous-traitantes) réalisent les travaux de chaudronnerie à la carrière.

Centrale à béton :

- 3 personnes assurent la gestion financière, administrative et technique de l'entreprise, (REX + Technicienne administrative + Commerciale),
- 2 personnes assurent la production, la maintenance et le pompage du béton prêt à l'emploi, 2 personnes (entreprises sous-traitantes) viennent renforcer cette équipe,
- 2 personnes constituent l'équipe « terrain », qui réalise l'ensemble des activités de production, d'entretien et de maintenance du matériel. Cette équipe est renforcée par environ 1 ETP en intérim,
- 2 personnes (entreprises sous-traitantes) réalisent les travaux de chaudronnerie sur la centrale,
- 15 personnes (entreprises sous-traitantes) assurent la livraison du BPE⁹ par toupies sur les chantiers.

• GROUPE RIBAL, centralisation des fonctions supports :

- 1 Chef d'agence + 1 DAF¹⁰ + 2 RAC¹¹ + 1 RH¹² + 6 administratifs + 1 accueil,
- Atelier : 1 chef d'atelier + 4 mécaniciens et 1 Magasinier à l'atelier central, 1 sous-traitant pour les entretiens courant et 1 électrotechnicien mobile sur l'ensemble des outils industriels,
- 2 géomètres,
- 1 CdS¹³ Laboratoire + 1 Laborantin,
- 2 QSE¹⁴,
- 1 responsable projets industriels et ICPE,
- 1 responsable COVID19,
- Etc.

2 personnes (entreprise extérieure) assurent le gardiennage du site les soirs, week-ends et jours fériés.

Tous les utilisateurs d'engins roulants disposent du **CACES**¹⁵ correspondant au type d'engin qu'ils manœuvrent, ainsi que d'une autorisation de conduite. Outre le chef mineur et le chef de carrière, 4 personnes disposent du **CPT**¹⁶.

² ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes.

³ DT : Directeur Technique.

⁴ CDC : Chef de Carrière.

⁵ REX : Responsable d'Exploitation.

⁶ Basculeur : Personne responsable du pont-bascule.

⁷ ETP: Equivalent Temps Plein.

⁸ BRH: Brise Roche Hydraulique.

⁹ BPE : Béton Prêt à l'Emploi.

¹⁰ DAF : Directeur Administratif et Financier.

¹¹ RAC : Responsable Administratif et Financier.

¹² RH: Responsable des Ressources Humaines.

¹³ CdS: Chef de Service.

¹⁴ QSE Qualité Sécurité Environnement.

¹⁵ CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité.

¹⁶ CPT : Certificat de Préposé au Tir.



SCC dispose également d'un **responsable QSE**¹⁷, particulièrement attentif aux problématiques de sécurité au sein des activités industrielles. Il est notamment le garant du respect du Code du Travail et de la réglementation RGIE¹⁸.

La responsable projets industriels assure le suivi environnemental de la carrière et notamment le respect de la réglementation ICPE.

1.3 Moyens matériels

SCC dispose des matériels et équipements nécessaires à son activité.

La perforation préalable au minage est réalisée grâce à une foreuse d'une capacité de forage pouvant aller jusqu'à 20 ml¹⁹ de profondeur. **La fourniture des explosifs est assurée par une société spécialisée (GUYANEXPLO)** qui dispose de son usine en Guyane. SCC garde la maîtrise du plan de tir et de l'extraction. Le minage est exécuté grâce à des explosifs de type « émulsion encartouchée » et des bourrages.

Le chargement et le transport des matériaux bruts extraits de la carrière, en direction des installations de traitement, sont assurés par une pelle excavatrice et deux dumpers. La pelle sert également à fracturer les gros blocs issus d'un tir.

Les installations de traitement comprennent un concasseur à mâchoires, ainsi que plusieurs broyeurs et cribles permettant de classer les produits finaux. Une grue sert à la maintenance des installations de traitement.

Le pont-bascule situé à l'entrée du site permet le contrôle des charges et le suivi des expéditions, agréé par le service des mines.

Les granulats disposent du **marquage CE**, gage de reconnaissance de la qualité des produits et de leur conformité aux exigences des Directives Européennes en vigueur qui les concernent.

Le site dispose d'habilitations préfectorales à la garde et de la mise en œuvre des explosifs.

Le site est exploité par la société SCC. Celle-ci bénéficie des acquis et de l'expérience de l'exploitation de plusieurs carrières, dont celle objet du présent DDAE.

Réf: CACICA205352 / RACICA04264-01

¹⁷ QSE : Qualité Sécurité Environnement.

¹⁸ RGIE : Règlement Général sur les Installations Electriques.

¹⁹ ml : mètre linéaire.



2. Capacités financières

Les résultats nets de SCC sur les dernières années sont les suivants (en euros).

Tableau 1. Résultats financiers (en euros)

Année	2018	2019
Chiffre d'affaire net	9 388 334	8 721 813
Résultat net	1 028 933	766 871

SCC est donc une société **en bonne santé financière**, qui a prouvé son savoir-faire en Guyane et qui est à jour de ses obligations fiscales et sociales. Le bilan fiscal de l'année 2019 est disponible ci-après.

SCC prend systématiquement **une caution bancaire** (garanties financières) auprès d'une banque, afin d'assumer financièrement la remise en état du site.

		général des impôts)						
	_	tion de l'entreprise : SARL STE CARRIER de l'entreprise 1 Rue Des Morphos 97300 CA				Durée do	e l'exercice exprimée en nor Durée de l'exerci	nbre de mois* 12 ce précédent* 12
Nur	néro	SIRET* 3 1 4 9 5 3 8 4 5	0	0 0 1 8				Néant *
							Exercice N clos le, 31122019	N-1 31122018
				Brut		Amortissements, provisions	Net	Net
		Capital souscrit non appelé (I)	AA	1		2	3	4
	SS	Frais d'établissement *	AB		100			
)RELLI	Frais de développement *			AC			
	CORPC		CX	40.005	CQ	45.700	4.040	5.044
	NS IN	Concessions, brevets et droits similaires	AF	19 995	AG	15 782	4 212	5 211
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	MOBII	Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes sur immobilisa—	AJ		AK			
		tions incorporenes			AM			
*	ELLES	Terrains	AN	1 002 916	AO	268 505	734 410	757 873
31LIS	ORPOR	Constructions Installations techniques, matériel, et	AP	1 041 121	AQ	874 113	167 008	161 773
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	9 345 003	AS	7 799 825	1 545 178	1 563 868
	JISATI	Autres immobilisations corporelles	AT	2 617 019	AU	2 617 019		
AC.	[MOB]	Immobilisations en cours	AV		AW			172 414
		Avances et acomptes	AX		AY			
	RES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	ANCIE	Autres participations	CU		CV			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	SATIO	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	/OBILI	Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	ВН	17 999	BI		17 999	19 377
		TOTAL (II)	BJ	14 044 055	BK	11 575 245	2 468 809	2 680 518
		Matières premières, approvisionnements	BL	1 175 163	BM		1 175 163	895 805
	*	En cours de production de biens	BN		ВО			
	STOCKS *	En cours de production de services	BP		BQ			
L	S	Produits intermédiaires et finis	BR	2 007 213	BS	183 883	1 823 329	2 223 352
ILAN		Marchandises	вт	1 409	BU		1 409	
IRCL		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	14 978	BW		14 978	31 479
ACTIF CIRCULANT	ES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 724 339	BY	71 371	1 652 968	1 906 488
ΑC	CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	3 561 189	CA		3 561 189	3 708 645
	5	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		cc			
	ERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
	DIVERS	Disponibilités	CF	283 095	CG		283 095	1 032 193
		Charges constatées d'avance (3)*	СН		CI			6 890
	on	TOTAL (III)	CJ	8 767 388	CK	255 254	8 512 134	9 804 855
ptes	de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Com	régula	Primes de remboursement des obligations (V)	СМ					
	de	Ecarts de conversion actif* (VI)						
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	co	22 811 443	1A	11 830 500	10 980 943	12 485 373
Ren	vois :	(1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	СР		(3) Part à plus d'un an CR	
	ise de roprié	réserve fé ·* Immobilisations :		Stoc	ks :		Créances :	



Dé	signa	tion de l'entreprise <u>SARL STE CARRIERES DE CABASSOU</u>			Néant *
				Exercice N	Exercice N – 1
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1 306 898)	DA	1 306 898	1 306 898
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	4 937	4 937
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	531 284	531 284
		Réserve légale (3)	DD	130 689	130 689
į	ES	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	234 933	234 933
	(OP)	Réserves réglementées (3)*(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
	CAPITAUX PROPRES	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	7 386	7 386
	TIA	Report à nouveau	DH	4 555 421	4 532 799
	CA	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	766 871	1 028 933
		Subventions d'investissement	DJ		180 017
		Provisions réglementées *	DK	209 671	244 389
		TOTAL (I)	DL	7 748 094	8 202 269
spu	s	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Autres fonds	ropre	Avances conditionnées	DN		
Aut	ď	TOTAL (II)	DO		
ns	es	Provisions pour risques	DP	341 513	75 125
visio	et charges	Provisions pour charges	DQ	730 576	745 191
Pro	et	TOTAL (III)	DR	1 072 089	820 317
		Emprunts obligataires convertibles	DS		
		Autres emprunts obligataires	DT		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
5	Ŧ.	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
ن تار	1E3 (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	12 824	604 411
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 702 382	2 006 497
		Dettes fiscales et sociales	DY	212 897	245 832
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	232 654	606 044
		Autres dettes	EA		
Cor rég	npte gul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
		TOTAL (IV)	EC	2 160 758	3 462 786
		Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 980 943	12 485 373
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
SIC	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
R	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 147 934	2 858 374
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(3)

Désign	nation de l'é	entreprise : <u>SARL STE</u>	CARF	RIERES DE CABASSO	OU					Néant *
							Exercice N			
				France	1	Exporta	tions et		Total	Exercice (N – 1)
	Ventes d	e marchandises*	FA	7 041				FC	7 041	2 536
		biens *	FD	8 295 363	F	E		FF	8 295 363	9 259 215
NO	Production	on vendue services *	FC	419 408	F	H		FI	419 408	126 582
ATIC	Chiffres	d'affaires nets *	FJ	8 721 813	F	K		FL	8 721 813	9 388 334
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production	on stockée*		_		-		FM	(394 652)	(618 226)
'EXP	Production	on immobilisée*						FN		
TS D	Subventi	ions d'exploitation						FO		
INGC	Reprises	sur amortissements et pro	visions		FP	765 977	684 960			
PR(Autres p	roduits (1) (11)			FQ	95 066	25 765			
				Total des p	pro	luits d'explo	itation (2) (I)	FR	9 188 204	9 480 834
	Achats d	e marchandises (y compri	s droits	de douane)*				FS	5 827	
	Variation	n de stock (marchandises)	*					FT	(1409)	3 174
	Achats d	le matières premières et au	tres ap	provisionnements (y comp	ris	droits de doua	nne)*	FU	2 207 113	2 333 928
	Variation	n de stock (matières premi	ères et	approvisionnements)*				FV	(279 357)	(33 847)
ION	Autres ac	chats et charges externes (3) (6 b	vis)*				FW	3 239 799	3 247 894
ITAT		taxes et versements assimi						FX	156 398	183 969
PLO	Salaires	et traitements*			FY	959 929	873 817			
D'EX	Charges	sociales (10)			FZ	281 717	227 494			
CHARGES D'EXPLOITATION	Z	Sur immobilisations (– dotat	ions aux amortissements*				GA	473 314	449 393
HAR	DOTATIONS		– dotat	ions aux provisions*				GB		
O	OTAT	Sur actif circulant : dota	tions a	ux provisions*				GC	26 779	113 336
	DYEX	Pour risques et charges	131 925	63 059						
	Autres cl	harges (12)			GE	1 185 270	1 162 005			
				itation (4) (II)	GF	8 387 309	8 624 225			
	ÉSULTAT	D'EXPLOITATION (I -	· II)					GG	800 894	856 609
opérations en commun	Bénéfice	attribué ou perte transféro	ée*				(III)	GH		
opéra en cor	Perte sup	pportée ou bénéfice transfe	éré*				(IV)	GI		
	Produits	financiers de participation	ıs (5)					GJ		
ZIER	Produits	des autres valeurs mobilié	eres et c	eréances de l'actif immobil	lisé	(5)		GK		
PRODUITS FINANCIERS	Autres in	ntérêts et produits assimilé	s (5)					GL		1 204
SFI	Reprises	sur provisions et transfert	s de ch	arges				GM		
DUIT	Différen	ces positives de change						GN		
PROI	Produits	nets sur cessions de valeu	rs mob	ilières de placement				GO		
				Tot	tal o	les produits	financiers (V)	GP		1 204
ERES	Dotation	s financières aux amortiss	ements	et provisions*	_			GQ		
ANCI	Intérêts e	et charges assimilées (6)						GR	50	
CHARGES FINANCIERES	Différen	ces négatives de change						GS		
RGE	Charges	nettes sur cessions de vale	eurs mo	bilières de placement				GT		
CHA				Tota	al d	es charges fi	nancières (VI)	GU	50	
2 - R	ÉSULTA	T FINANCIER (V - VI)						GV	(50)	1 204
3 - R	ÉSULTA	COURANT AVANT IN	/PÔTS	6 (I - II + III - IV + V - VI)				GW	800 844	857 814

20

For	mulaire o du Code	bligatoire général de	(article 53 A simples) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCIO	CE (s	uite)	DGFiP	N°	2053 202
D	ésigna	ation d	e l'entreprise SARL STE CARRIERES DE CABASSOU				1	Néant *
					Exercice N		Exe	rcice N - 1
	·	Prod	uits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				114 224
PRODUITS	NNEL		uits exceptionnels sur opérations en capital *	HB -	180 0	7		
RODU	EPTIO	Repr	ises sur provisions et transferts de charges	HC -	44 6	7	64 7	
Д	EXC		Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD -	224 63	35		178 958
	CES	Char	ges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE -	1 94	10		(5 478
GES	EXCEPTIONNELLES		ges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF -				
CHAR	PTIO		tions exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	189 9	8		77 741
	EXCI		Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	191 85	58		72 262
4	- RI	ÉSUL	TAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	н	32 77	77		106 695
P	articir	oation	des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ -				
			s bénéfices * (X)	HK -	66 75	51		(64 424
	-F - 12		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	9 412 84	10		9 660 997
			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	нм	8 645 96			8 632 063
5	- B	ÉNÉF	ICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	766 87	'1		1 028 933
	(1)		at produits nets partiels sur opérations à long terme	но				
			produits de locations immobilières	ну				
	(2)	Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	(62		21 787
			Crédit-bail mobilier *	HP				
	(3)	Dont	Crédit-bail immobilier	HQ				
	(4)	Dor	t charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	(36 77	(5)		(43 261
	(5)	Dor	at produits concernant les entreprises liées	1J	(33			(10 201
	(6)		ti intérêts concernant les entreprises liées	1K				
	(6bis)		tt dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX				
			at amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter)		at amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD -				
	(9)		at transferts de charges		691 73	20		647 628
OIS	(10)		at cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1 -	03173	,5		047 020
RENVOIS	(10)		t montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS A5	A2				
×	(11)		tt redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	<u> </u>				
	(11)		nt redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12)	Doi		A4				
	(13)		primes et cotisations lémentaires personnelles : Dont cotisations Do	A9 facultat	ives aux nouveaux	. 0		
			facultatives Madelin A plans d'épargne r			18		
	(7)		l des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) e	t le	Charges exceptionnelles	xercice N		s exceptionnels
	REN	4ISE	MAJORATION DE RETARD		1 94	10		
			SSEMENTS DEROGATOIRES		9 90	00		44 617
			PART SUBVENTION VIREE AU COMPTE DE RESULTAT ION SUBVENTION VIREE AU COMPTE DE RESULTAT		180 0	7		180 017
		0			100 0	-		
	(8)	Détail	des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	xercice N		uits antérieurs
	Fou	l	sseurs		9 07	'5		
	CVA				(28 96			
	Cha	rges	s sociales		(13 68	86)		

Client

Transfert de charges de personnel

(3 528)

62

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation

SARL STE CARRIERES DE CABASSOU 314953845 IS1

31/12/2019

étail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges	Produits
Autres taxes	323	
		<u> </u>

Г		lu Code général de								*
	Dési	gnation de	l'entreprise SARL STE	CARRIERES DE CABA	ASS(Néant Néant			
	CA	DRE A	IMMOBILIS	ATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	C	Augme Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
	JRP.	Frais d'établ	lissement et de développement	TOTAL I	CZ	1	D8	2	D9	
	INCORP.	Autres post	tes d'immobilisations incorpo	orelles TOTAL II	KD	29 167	KE		KF	
*(SS)		Terrains			KG	1 002 916	КН		KI	
entim	ł	Sur so	ol propre Dont Composants L9		KJ		KK		KL	
c des c		uctio	ol d'autrui Dont Composants M1	458 110	KM	1 003 156	1		KO	37 964
(Ne pas reporter le montant des centimes)*		2 ——	tions générales, agencements Doi		-	1 003 130			KR	07 304
er le m	-	- Ct diller	nagements des constructions * Compo echniques, matériel Don	sants	KP		KQ		KU	207.422
report	LES	et outillage in	dustriels Compo utions générales, agencements,	sants M3	KS	9 521 834	1		-	397 433
e bas	CORPORELLES	.og aména	gements divers *		KV	2 434 092	1		KX	
)RPC	Matérie	el de transport*		KY	164 222	KZ		LA	
	ರ	et mobi	el de bureau llier informatique		LB	44 565	LC		LD	
		Emball divers	ages récupérables et		LE		LF		LG	
		Immobili	sations corporelles en cours		LH	172 414	LI		LJ	30 329
		Avances	et acomptes		LK		LL		LM	
				TOTAL III	LN	14 343 202	LO		LP	465 727
		Participat	ions évaluées par mise en équ	uivalence	8G		8M		8T	
	RES	Autres pa	rticipations		8U		8V		8W	
	NCIÈ	Autres tit	res immobilisés		1P		1R		18	
	FINANCIÈRES	Prêts et a	utres immobilisations financi	ères	1T	19 377	1U		1V	19 599
	_			TOTAL IV	LQ	19 377	LR		LS	19 599
		,	TOTAL GÉNÉRAL (I + II	+ III + IV)	ØG	14 391 747	ØН		ØJ	485 326
Ī				Dir	ninuti	ons		Valeur brute des	Ré	évaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
	CA	DRE B	IMMOBILISATIONS	par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
	CORF.	Frais d'étal et de dével	oppement TOTAL I	IN	cø	2	DØ		D7	7
		Autres post relles	tes d'immobilisations incorpo— TOTAL II	10	LV	9 172	LW	19 995	1X	
		Terrains		IP	LX		LY	1 002 916	LZ	
			Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC	
		Constructio	ns Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	1 041 121	MF	
			Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG		МН		MI	
	LES	Installation lage industr	s techniques, matériel et outil-	IT	MJ	574 263	MK	9 345 003	ML	
	CORPORELLES		Inst. gales., agencts, amé- nagements divers	IU	MM		MN	2 434 092	MO	
	ORP	Autres	Matériel de transport	IV	MP		MQ	164 222	MR	
	٥	immobilisati	Matériel de bureau et	IW	MS	25 861	MT		-	
		corporelle	Emballages récupérables et	IX	MV	20 001	MW		MX	
		Immohilisa	divers * divers tions corporelles en cours	MY 202 743	1		NA		NB	
			et acomptes	NC 252 7 15	ND		NE NE		NF	
			TOTAL III	IY 202 743	1	600 125	1	14 006 061	+	
-		Participati	ons évaluées par	IZ 232 1 13	ØU	333 .20	M7	1. 333 301	øw	
	RES	mise en éc Autres par	rticipations	IØ	ØX		ØΥ		ØZ	
	FINANCIÈRES	•	es immobilisés	I1	2B		2C		2D	
	FINA	Prêts et aut	res immobilisations financières	12 20 977	2E		2F	17 999	-	
dn	_		TOTAL IV	13 20 977	NJ		NK		-	
Cegid Group	TO	TAL CÉN	VÉRAL (I + II + III + IV)	I4 223 720		609 297		14 044 055	211	
ಕ್ಟ್ L	. (, I I GEI	,(1 + 11 + 111 + 17)			rnant cette rubrique sont données dar				



Désignation de l'entreprise SARL STE CARRIERES DE CABASSOU Néa														Néa	nt *					
c	ADRE A			SITU	ATIOI	NS ET N	/IOU				KERCICE DES A				S TECHN	IQU	ES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice					entations : dotation de l'exercice	ons		ninutions : am érents aux élé de l'actif et	ments sort	ia Montant d			amor de l'ex	tissements
	rais d'établiss t de développ			TAL 1	I CY				EL				EM			F	N			
Α	autres immob		I PE				PF		9	999	PG		9 17	2 P	н 💳			15 782		
-	errains			PI			245 042	PJ		23 4	162	PK			F	L			268 505	
	Sur sol propre								PN				PO			P	Q			
Co	onstructions		sol d'autrui		PR			841 383	PS		32 7	729	PT			-	U			874 113
		Inst.	générales, agencemo agements des const	ents,	PV				PW				PX			−	Y			
		chnig	ues, matériel et	luctions	PZ			7 957 965	QA		416 1	122	ОВ		574 26	-	oc —			7 799 825
01	utillage indus Autres	Inst.	générales., agencem	ents,	OD			2 434 092	QE				OF			- '	G			2 434 092
·	mobilisations		agements divers		OH			164 222	QI				OJ			┨`	K			164 222
	•	Maté	eriel de bureau et					44 565	QM				ON		25 86	⊢ `	0			18 703
'	corporelles	Emb	matique, mobilier allages récupérab		- QP			44 505	OR				1		25 00	⊢`	T T			10 7 00
		et di		AT 111	_ `			14 007 070	· `		472 3	215	QS		600 12	- 1			1.	1 559 463
	TO 7			AL III	- `			11 687 273	QV				QW			⊢`	X			1 575 245
_	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)						11 711 228 ØP 473 314 ØQ 609 297 ØI							K			3/3 243			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
				DC	TATI	ONS							RE	PRISES						ent net des
ı	nmobilisation mortissables	-	Différentiel de durée				Am	Colonne 3 ortissement fi	scal	Dift	Colonne 4 férentiel de durée			lonne 5	Colo Amortisse					ssements e l'exercice
Fra	is établissements		et autres		de dég	exceptionnel N2					et autres		Лode	dégressif	excep		el	NYC		
	TOTAL tres immob. incor	\dashv		N1						N3		N4			N5			N6		
por	relles TOTAL	<u>II</u> N7		N8			P6			P7		P8			P9			Q1		
Т	`errains	Q2		Q3			Q4			Q5		Q6			Q7			Q8		
tions	Sur sol propre	Q9		R1			R2			R3		R4			R5			R6		
Constructions	Sur sol d'autrui	R7		R8			R9			S1		S2		1 898	S3			S4		(1898)
	Ins. gales, agend et am. des const			S6			S7			S8		S9			T1			T2		
n	nst. techniques nat. et outillage			T4		9 900	T5			T6		T7		42 719	T8			T9	((32 818)
porelles	Inst. gales, ager am. divers	U1		U2			U3			U4		U5			U6			U7		
tions cor	Matériel de transport	U8		U9			V1			V2		V3			V4			V5		
Autres immobilisations corporelles	Mat. bureau et inform. mobilie	v6		V7			V8			V9		W1			W2			W3		
Autres in	Emballages récup. et diver	s W4		W5			W6			W7		W8			W9			X1		
	TOTAL III	X2		X3		9 900	X4			X5		X6		44 617	X7			X8		(34 717)
Fra titr	is d'acquisition des de participation	e n NL								NM								NO		
	TOŤAL IV Fotal général	NP		NQ		9 900	NR			NS		NT		44 617	NU			NV		(34 717)
Tot	I+II+III+IV) al général non vent		0	Total gé	néral i	non ventilé	N	\Box			617		général non vei	tilé	NZ	\top		(34 717)		
_	NP+NQ+NR)					(N	S+NT	inuj						1	(NW-NY)					
Δ	FFECTANT	LES	TS DE L'EXER CHARGES RÉ EURS EXERCIO	IES	Montant net au début de l'exercice				Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la de l'exercice					
	Frais d'émiss	ion d	'emprunt à étaler									Z 9			7	28				
	Primes de rer	nbour	sement des obliga	itions									SP				R			

2020



Dé		Néant *								
	Nature des p	provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant de l'exercice 4
	Provisions pour gisements minie	reconstitution des ers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
ıtées	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *				TD		TE		TF	
Provisions réglementées		hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
s rég	Amortissements	dérogatoires	3X	244 389	TM	9 900	TN	44 617	TO	209 671
/ision	Dont majoration de 30 %	s exceptionnelles	D3		D4		D5		D6	
Prov	Provisions pour (art. 39 quinquie	prêts d'installation es H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
		s réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
		TOTAL I	3Z	244 389	TS	9 900	TT	44 617	TU	209 671
	Provisions pour		4A		4B	86 369	4C		4D	86 369
	Provisions pour g aux clients	garanties données	4E		4F		4G		4H	
səg.	Provisions pour pterme	pertes sur marchés à	4J		4K		4L		4M	
t char	Provisions pour	amendes et pénalités	4N		4P		4R		48	
nes e		pertes de change	4T		4U		4V		4W	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pensions et obligations similaires			68 964	4Y		4Z	54 665	5A	14 299
nod s	Provisions pour impôts (1)				5C		5D		5E	
ision	Provisions pour renouvellement des immobilisations *				5H		5J		5K	
Prov	Provisions pour g et grandes révision	ons	EO		EP		EQ		ER	
		charges sociales et és à payer *	5R		58		5T		5U	
	Autres provision charges (1)	s pour risques et	5V	751 353	5W	220 203	5X	136	5Y	971 421
		TOTAL II	5Z	820 317	TV	306 573	TW	54 801	TX	1 072 089
		- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
g I		– corporelles	6E		6F		6G		6Н	
ciatio	sur immobilisations	 titres mis en équivalence 	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
lépré	inino (inistrono	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
oon.		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en	cours	6N	178 513	6P	5 370	6R		68	183 883
rovis	Sur comptes clie		6T	64 027	6U	26 779	6V	19 436	6W	71 371
1	Autres provision dépréciation (1)	ns pour *	6X		6Y		6Z		7A	
		TOTAL III	7B	242 540	TY	32 149	TZ	19 436	UA	255 254
	TOTAL G	SÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 307 247	UB	348 623	UC	118 855	UD	1 537 015
		1	_	d'exploitation	UE	158 705	UF	74 237		
		Dont dotations et reprises								
Titı	es mis en équival	ence : montant de la dépr	réciat	ion à la clôture de l'exercic	e calc	ulé selon les règles prévues	à l'a	rticle 39–1–5 ^e du C.G.I	10	

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

SARL STE CARRIERES DE CABASSOU 314953845 IS1

 $N^{\circ}_{1/1}^{2056}$

31/12/2019

Autres provisions pour risques et charges

Autres provisions pour risques et charges Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
PROVISION POUR REMISE EN ETAT DES SITES	676 227	40 186	136	716 277
PROVISION POUR REMBOURSEMENT SUBVENTION	75 125	180 017	130	255 143
FROVISION FOOK REMBOORSEMENT SUBVENTION	75 125	100 017		200 140



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL STE CARRIERES DE CABASSOU Néant Montant brut A 1 an au plus A plus d'un an **CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES** Créances rattachées à des participations IМ UN UL DE L'ACT Prêts (1) (2) UR US UP Autres immobilisations financières 17 999 6 200 11 799 UV UW UT Clients douteux ou litigieux 71 371 71 371 Autres créances clients 1 652 968 1 652 968 UX Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO **Z**1 L'ACTIF CIRCULANT Personnel et comptes rattachés 77 77 UY Sécurité sociale et autres organismes sociaux 38 395 38 395 UZ Impôts sur les bénéfices 123 961 123 961 VM Etat et autres Taxe sur la valeur ajoutée VR collectivités Autres impôts, taxes et versements assimilés 53 792 53 792 publiques VN VP Groupe et associés (2) 3 208 195 3 208 195 VC Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations 136 766 136 766 VR de pension de titres) Charges constatées d'avance VS **TOTAUX** 5 303 528 5 291 729 11 799 VT - Prêts accordés en cours d'exercice VD Montant (1) des Remboursements obtenus en cours d'exercice VE (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques A plus de 5 ans A plus d'1 an et 5 ans au plus Montant brut A 1 an au plus **CADRE B ÉTAT DES DETTES** 7Y Emprunts obligataires convertibles (1) 7Z Autres emprunts obligataires (1) Emprunts et dettes VG à 1 an maximum à l'origine auprès des établissements à plus d'1 an à l'origine VH de crédit (1) 8A Emprunts et dettes financières divers (1) (2) 8B Fournisseurs et comptes rattachés 1 702 382 1 702 382 8C Personnel et comptes rattachés 13 519 13 519 8D Sécurité sociale et autres organismes sociaux 87 635 87 635 État et Impôts sur les bénéfices 8E Taxe sur la valeur ajoutée autres VW collectivités Obligations cautionnées VX publiques Autres impôts, taxes et assimilés V0 111 742 111 742 8J Dettes sur immobilisations et comptes rattachés 232 654 232 654 VI Groupe et associés (2) Autres dettes (dont dettes relatives à des 8K opérations de pension de titres) Dette représentative de titres empruntés \mathbb{Z}^2 ou remis en garantie Produits constatés d'avance 8L TOTAUX VY 2 147 934 VZ 2 147 934 Montant des divers emprunts et dettes contrac-RENVOIS VI. Emprunts souscrits en cours d'exercice VJ (2) tés auprès des associés personnes physiques Emprunts remboursés en cours d'exercice VK * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire du Code	e obligatoire (artic le général des imp	le 53 A ôts)	9	DÉT	ERMINA	ATION	N DU RÉS	ULTAT FIS	CAL		DGFiP	Nº :	2058-A 2020
Désigna	tion de l'er	ntreprise : SA	RL STE CA	RRIERES	S DE CAE	BASSO	J				Néant *		Exercice N, clos le : 31122019
I. RÉ	INTÉGI	RATIONS					BÉNÉI	FICE COMPTA	BLE I	E L'	EXERCICE	WA	766 871
	Rémunér	ation du travail de	l'exploitant ou	des associ	és (entrepris	es à l'IR	ξ)					WB	
	Avantage	es personnels non de ements à porter lign	éductibles* (sau	f WD				ntaires (art. 39–4 du s non déductibles	ı C.G.I.)	WE	4 035		7 832
en iscal	Autres c	harges et dépenses	somptuaires	WF		Taxe su	ur les véhicule	es des sociétés		WG	3 797	1	
nises Itat fi	_	4 du C.G.I.) es loyers à réintégrer	dans le cadre	RA		/ Part	rises à l'IS) des loyers dis	pensée de réintég	gration	RB	3 191	1	
ı adn résu	d'un crédi Provision	t bail immobilier et d ns et charges à pay	le levée d'option ver non			(art. 2	239 sexies D) s à payer liées	à des états et terri	toires	-)	<u> </u>	
s not n du	déductib	les (cf. tableau 205	58–B, cadre III)	WI		non coo	opératifs non d	éductibles (cf. 20	67–BIS	1		XW	1 940
Charges non admises en déduction du résultat fiscal		s et pénalités		WJ	1 940	Charge	s financières (a	art. 39–1–3° et 21	2 bis) *	XZ			
déd déd		ations prévues à l'a										XY	
		r les sociétés (cf. p		ce 2032)		20.1		., []				17	140 230
Quote-part		éalisés par une société es ou un GIE	WL			à l'artic	ts bénéficiaires le 209 B du CC	i L				K7	
tion	Mo	oins-values nettes	– imposées au	taux de 1	5 % ou de 19	9 % (12,	,8 % pour les	entreprises soum	nises à l	'impĉ	it sur le revenu	18	
Régimes d'imposition particuliers et impositions diffèrées	lo	a ong terme	– imposées au	taux de 0	%							ZN	
mes d'i articul ssitions			sable des plus-va		sées au	(– Plus–val	ues nettes à cour	t terme			WN	
Régi P impo	•	cours	d'exercices ante	érieurs*		(– Plus–val	ues soumises au	régime	des f	usions	wo	
	Écarts de	valeurs liquidativ	ves sur OPCVM	* (entrepri	ises à l'IS)							XR	
D/I		Comt	érêts excédentaires t. 39–1–3 et 212 d		SU			d'entreprises* é exonérée) SV	v			wo	750
détailler si	tions diverses ur feuillet sép	aré DONT * Dé	ficits étrangers and duit par les PME (a	térieuremen	ıt SX		Quote	part de 12 % des M	8			'``	
Réintég	ration des o	charges affectées a				axation		alues à taux zéro	<u> </u>			Y1	
		rent à l'activité rel										Y3	
		10110 11 11 11 11 11 11 11 11 11	uur uu reg	optioiii.		- 44 10111	6*				TOTAL I	WR	017 623
II D	ÉDUCT	IONS					DI	ERTE COMPTA	ADIE	DE I :		Н	917 623
			:// 1		CIE	• •		ERTE COMITTE	ADLE	DE L	EAERCICE	WS WT	
	1	es pertes subies par		1				1.12 . (6.4	11 20	V50 D	1 1111)	WU	44.004
Provision	ns et charges	à payer non déductibl								лэ8− В ,	cadre III)	WV	44 021
		_			% pour les ei	ntreprise	es soumises à	l'impôt sur le rev	venu)			WH	
	Plus-val	ues – i <u>mposé</u>	es au taux de 0 o	%								WP	
uliers	nettes à	s \ \ \ - imposé	es au taux de 19									WW	
partic fférées	long ter	me – i <u>mputée</u>	es sur les moins-	-values ne	ettes à long t	erme an	térieures					XB	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Autres	<u>\ – imputée</u> olus–values impose	es sur les déficit		rs							16	
d'impo apositi		n des plus–values r			varoica dont	l'impos	ition act diffá	ráa*				WZ	
gimes et in	Régime	des sociétés mères	s et des filiales *						1		\	-	
Rég	Produit	net des actions et participations	<u>parts d'intérêts :</u>					imposable à 2A	222 B	du CC	<u> </u>	XA	
		ion autorisée au titi						`	223 B	uu CC	31)	ZX	
		tion d'amortisseme		ments rea	iises dans ie	s conect	ivites a Outre	e-mer.				ZY	
ation		d'entreprises en	$\overline{}$	Entrer	orises nouvelles	S Tal	1	Jeunes entreprises innova	intes	7.7		XD	200.000
l'incit	11.00	tés (44 septies) e compétitivité hors	К9	44 sex	ies	LZ		(44 sexies A) Zone de restructura	tion do	L5		XF	300 000
Mesures d'incitation Abattement sur	Pôle de CICE (Zone fr (44 oct	(44 undecies)	L6	(art. 20		К3		la défense (44 terde	ecies)	PA	_		
Mesi batter	Zone fr	anche urbaine –TE ies, octies A)	ØV	redynan	l'emploi à niser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'acti NG (44 quaterdecie	es)	XC	300 000]	
A	Bassin (art 44	urbain à dynamiser sexdecies)	PP		revitalisation rt. 44 <i>quindecies</i>)	PC		Zone de développement pri (art. 44 septdecies)	ioritaire	PB			
É	carts de va	leurs liquidatives s	`		1 		Dont dáduatic	on avaantiannalla				XS	
		Dont déduction exce	•	117	+	73 010		on exceptionnelle conduite		YH		XG	146 489
Déductions détailler	s diverses (Dont déduction exce investissement (art 3	39 decies A)	YA	+		investissemen	on exceptionnelle po at (art 39 <i>decies</i> C)	our	YC)		
ur feuillet	t séparé	Dont déduction exce investissement (art 3	39 decies B)	YB	<u> </u>		investissemen Créance déga	on exceptionnelle po it (art 39 <i>decies</i> D) gée par le		YD			
Déductio	on des prod	luits affectés aux a	ctivités éligibles	s au réaim	e de la tavat	ion an to	Créance déga report en arriè	re de déficit		ZI		Y2	
		TAT FISCAL	cavites engibles	au iegiin	c uc ia taxati	ion au t	лшадс				TOTAL II	XH	490 510
			dáfiaita mar 1	los :	,	bé	néfice (I mo	ins II)	XI		427 113	711	430 310
Kesultai	ı iiscai ava	nt imputation des o	uencus reportab	ies:			éficit (II moi		M		7£1 113	XJ	
Déficit	de l'exerci	ce reporté en arriè	re (entreprises à	l'IS)*			· · ·		ZL			Н	
Déficits	antérieurs i	mputés sur les résulta		•								XL	
RÉSUL	TAT FISC	CAL BÉNÉFIC	CE (ligne XN)	ou DÉFIC	IT reportable	e en ava	nt (ligne XO)		XN	20	20 427 113	XO	

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SARL STE CARRIERES DE CABASSOU 314953845 IS1

N° 2058-A

31/12/2019

I - REINTEGRATIONS DIVERSES	Evensies N
Libellé	Exercice N Montant
DON MECENAT	750
	-

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SARL STE CARRIERES DE CABASSOU 314953845 IS1

N° 2058-A

31/12/2019

- DEDUCTIONS DIVERSES	Exercice N
Libellé	Montant
Déduction exceptionnelle pour investissements	73 010
Crédit d'impôt sur investissement outre-mer dans le secteur productif	73 029
Crédit d'impôts mécénat	450
<u>. </u>	

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

 $DGFiP\ N^{\circ}\,2058\text{-}B^{\textstyle 2020}$

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL STE CARRIERES DE CABASSOU</u>				Néant *
I. SUIVI DES DÉFICITS				•
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)	K5			
Déficits reportables (différence K4–K5)	K6			
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES C	ORF	RESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE [DE L	-'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	D	otations de l'exercice	R	eprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
Indemnité fin de carrière	8X		8Y	44 021
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9Н		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9Т	
TOTAUX ($YN = ZV \text{ à } 9S$) et ($YO = ZW \text{ à } 9T$)	YN		YO	44 021
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

CONSEQUENCES DE EN MI	THODE THE COME	orni i bo (ara zo i sept	ies du CGI)
Montont de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

<sup>Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.</sup>



TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Dé	signation de l'entreprise SARL STE CARRIERES D	E CAB	ASSOU	J										- N	éant		*
	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	ac		4 532 7	700				. (– Rése	erve légale	ZB						
	antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		4 532 7	99	SN			tions / erves – Auti	res réserves						_	
TES	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la	aux réserves — Autres répartitions — Report à pouveau									ZE				1 000	3 3 ·	11
ORIGINES	decimation est entone				\dashv	ECT/	Aut	tres i	épartitions		ZF						
Ö	Prélèvements sur les réserves	ØE				AFF]			à nouveau		ZG				4 55	 5 4:	21
	TOTAL I	ØF		5 561 7	732				I doit nécessairement être	égal au total II) OTAL II	ZH				5 56	 1 7:	32
R	ENSEIGNEMENTS DIVERS								Exerci	ce N :	Τ		Exc	ercice	N –	1:	
ENTS	Engagements de Crédit-bail mobilier Précisez le prix de revient des le en crédit-bail	iens pris	J7)	YQ									
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail immobilier							YR									
ENGA	Effets portés à l'escompte et non échus							YS									
SE	— Sous–traitance							YT		643 40	7				487	7 5	73
IARGI	Locations, charges locatives dont montant des loyers des bie et de copropriété en location pour une durée > 6		J8		8	88 182	2)	XQ		435 29	9				600	0 02	25
'AIL'S DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES	Personnel extérieur à l'entreprise							YU		437 34	4				387	7 74	45
OST	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors ré	trocessio	ons)					ss		62 15	1				1	5 84	42
S ACH	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV									
ILS I	- Autres comptes	ganisation	ES)	ST		1 661 59	5				1 756	3 70	80
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET	Total du poste corres	pondant	à la lig	ne FW du t	ablea	ıu n° 2	052	ZJ		3 239 79	9				3 24	7 89	94
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW		13 23	7				-	7 09	97
IMPÔŢS ET	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétrol	iers Z	S)	9 Z		143 16	1				176	6 87	72
M	Total du compte corre	spondan	à la lig	ne FX du t	ablea	ıu n° 2	052	YX		156 39	8				183	3 96	69
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY									
T.V	 Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au couservices ne constituant pas des immobilisations 	ırs de l'e	xercice	au titre des	s bier	is et		YZ									
	— Montant brut des salaires *							ØB		724 98	9						
	 Montant de la plus-value constatée en franchise d'imple régime simplifié d'imposition * 	oôt lors o	le la pre	emière opti	on po	our		øs									
ERS	 Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raisor à la disposition de la société * 	des son	nmes m	ises				ZK		Q	%						%
DIVI	Numéro du centre de gestion agréé *	XP					- Fili: pré	ales e	et participation art. 38 II de l'ann. II	s: (Liste au 2059 I au CGI)	9-G		Si ou Sinor	i coche 10	r 1 Z	R	0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'ent										RG						
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortisse l'article 217octies	ment exce	ptionnel	chez l'entre	prise	investis	seur	dans	le cadre de	F	RH						
-	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		Plus-v	alues à 15%	JK					Plus-values à	0%	JL					
TE DE			Plus-v	alues à 19%	JM					Imputation	ns	JC					
REGIME DE GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-v	alues à 15%	JN					Plus-values à	0%	JO					
~ ~			Plus-v	alues à 19%	JP					Imputation	ns	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère,	ш	NIO	SIDET de la	. cooi	átá màr	o du	orour	, II								Т

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

2020

(du Co	ode	obligatoire (article 53 A général des impôts) ation de l'entreprise : SARL S	TE CARRIERES DE	CABA	ASSOU						Néant *
	Ā	_	DÉTERMINATION DE LA VAL	FUR RÉSIDUELLE								
			date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeu	r nette réévaluée*	Amortissements pratice en franchise d'impé	qués it	Auti amortisse	res ements*	V	aleur résiduelle
	1		DACKAGE AUTOCAD	2 0 000		3			(5))		6
	2		05052000 LOGICILE ALTO	6 289				289				
		<u> </u>	31102005 CITERNE	2 884			2	884				
	3	<u> </u>	02072008	33 790			33	790				
	4		CITERNE 02072008	33 790			33	790				
ons*	5		CHARGEUSE SUR PNEU 19102003	202 400			202	400				
lisati	6		PELLE LIEBHERR 12052008	278 000			278	000				
mobi	7	, [TOMBEREAU ARTICULE 01042012	1				1				
I. Immobilisations*	8	: [GROUPE ELECTROGENE	500				500				
	9	, [31082012 CHARGEUR	25 784				784				
	10)	01012014 COPIEUR									
	11	-	18072008 COPIEUR	12 990				990				
		ŀ	18072008 ONDULEUR	9 275				275				
	12		26082002	2 240			2	240				
			B - PLUS-VALUES, MC	DINS-VALUES		(Qualification fisca			ıs-values ré	alisées	
			Prix de vente	Montant global de la plus ou de la moins-valu		Court terme		Loi	ng terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
	© ®					9	19 %	15 %	% ou 12,8 %	0 %		0
	1	ŀ										
	2	2										
	3	3										
	4	1										
ons*	5	5	28 000	2	8 000	28 000						
lisatı	6	5	37 000	3	7 000	37 000						
I. Immobilisations*	7	7	20 000	2	0 000	20 000						
I. Im	8	3										
	9	,	10 000	1	0 000	10 000						
	10	0										
	1	ŀ										
	12	ŀ										
	+	\dashv	Fraction résiduelle de la provision spé éléments cédés	ciale de réévaluation affére	nte aux	1						
	1.	ŀ				+	_					
	14	ŀ	Amortissements irrégulièrement différés s Amortissements afférents aux éléments c	* *		+						
	1:	ŀ	bles par une disposition légale Amortissements non pratiqués en comptat fiscale pour investissement, définie par les			+	-					
ents	1	7	ment utilisée									
Autres éléments	13	-		ions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice ons de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres at du régime des plus ou moins-values à long terme								
II - Au	19	9	Divers (détail à donner sur une not									
	(CA	DRE A : plus ou moins-value netto des lignes 1 à 19 de la co	e à court terme (total algé	brique	95 000						
	•	CA	DRE B : plus ou moins–value netto des lignes 1 à 19de la col	e à long terme (total algé	brique	(A)			(B) lation par taux)			(C)
	C	CA	ADRE C : autres plus-values taxa	bles à 19 % (11)				(venti	lation par taux)			

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation SARL STE CARRIERES DE CABASSOU 314953845 IS1

31/12/2019

		Immobilisa	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées						
Nature		Détermination of	Court terme		Long terme		Plus-values		
INALUIC					Jourt terme	19 %	15 ou 12,8 %	0 %	taxables à 19 %
000000000000000000000000000000000000000	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp. 1 357					
ORDINATEUR	01012010 Autr. amort.	1 357 Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Auti. amort.	valeur residu.	T IIX de vente	Witt Glob I WIV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Date dequis.	valear origine	varriet. reeva.	7 till. 1 Tull.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Auti. amort.	valeur residu.	T IIX de vente	WILL GIOD T WIV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquie	Valour origina	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Date acquis.	Valeur origine	vai net. reeva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	A	\/_l=\	Dain de marte	MH whole DMM/					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
				,					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	15								
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	<u> </u>	Val. 2 · ·	B	May . 1					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
				<u>'</u>					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	1		W						
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			22 750						
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Zato doquio.	. a.ou ongine	7 G. 1101. 100 Va.	ransimp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					



AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2020

Désignation de l'entreprise	: SARL STE CARRIERES D						Néant *
(à l	A ÉLÉMENTS A exclusion des plus-values de fusion	ASSL 1 don	JJETTIS AU RÉGIME FIS t l'imposition est prise en	CAL DES PLU charge par les	S-VALUES sociétés a	S À COURT TERME absorbantes) (cf. cadre B)	
	Origine		Montant net des plus-values	Mont antérieur	ement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à
	Imposition répartie		réalisées*	réinté	gré ———	de l'exercice	réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
au cours de	sur 10 ans						
l'exercice	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)	95 000			95 000	
	TOTA	L 1	95 000			95 000	
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant rieurement r		Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
		N-1					
	sur 3 ans au titre de	N-2					
		N-1					
		N-2					
Plus-values réalisées		N-3					
au cours des		N-4					
exercices antérieurs		N-5					
		N-6					
	(à préciser) au titre de :	N-7					
		N-8					
	,	N-9					
	TOTA	L 2					
E							
	rubrique ne comprend pas les plus-values sion, d'apport partiel ou de scission es soumises à l'impôt sur les société			sables ou taxées l	Plus-	rations de fusion ou d'apport -values d'apport à une socié essionnelle exercée à titre in	té d'une activité
	s plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant rieurement r		Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	TO	TAL					

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entrepri	ise: SARL	STE CARRIERES DE	CABASSOU	J			Néant	X *
		Rappel de la plus ou moi	ns-value de l'	exercice r	elevant du taux de 15 %	1 ou 12,8 %2 .]
Entreprises soumises à l'im	pôt sur les société	Gains nets retirés de la ce exclus du régime du long				obilières non cotées		
Entreprises soumises à l'im	pôt sur le revenu	Gains nets retirés de la ce (art. 219 I a sexies-0 du		ins titres o	dont le prix de revient es	t supérieur à 22,8 M€		
								_
1 - SUI	VI DES MO	INS-VALUES DES	ENTREPR	RISES	SOUMISES A L'IN	IPOT SUR LE RE	VENU	
Origine		Moins-values à 12,8 %		Impu le	tations sur les plus-value ong terme de l'exercice imposables à 12.8 %		Solde des ioins-values à 12,8 %	
1		2			3		4	
Moins-values nettes	N							
	N-1							
	N-2							
N-3								
Moins-values nettes à long terme subies au	N-4							
cours des dix exercices	N-5							
antérieurs (montants restant à	N-6							
déduire à la clôture du	N-7							
dernier exercice)	N-8							
	N-9							
	N-10							
II - SUIVI DES MO	INS-VALUE	ES À LONG TERME	DES EN	TREPR	ISES SOUMISES	À L'IMPÔT SUR	LES SOCIÉT	ÉS *
		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des	
Origine	À 19 %,	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat	À 19% or imputa sur le rési	ıbles	À 15 %	sur le résultat de l'exercice	moins-valu à reporte	r
	ou à de l'exercice la fatte 219 I a	l'exerc (article 2 sexies –	cice 219 I a 0 <i>bis</i>	Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		col ⑦=②+③+④-	-5-6	
(1)	2	du CGI)	du CO	GI)	(5)	6	7	

			Mons-values		à long terme	Imputations	Solde des
Origine		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies – 0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2191 a sexies –0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾	sur le résultat de l'exercice	moins-values à reporter col (2)= (2)+(3)+(4)-(5)-(6)
1		2	3	4	(5)	6	7
Moins-values nette	es N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme	N-3						
subies au cours des dix exercices	N-4						
antérieurs (montants	N-5						
restant à déduire à la clôture du	N-6						
dernier exercice)	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $n^{\circ}\,2032$



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL STE CARRIERES DE CABASSOU							Néant X *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N								EN	
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long term					terme	
			taxées à 10 %	taxées à	15 %	taxées à 18 %	ta	xées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précéde	nt (N - 1)	1							
Réserves figurant au bilan des so au cours de l'exercice	ciétés absorbées	2							
	TOTAL (lignes 1 et 2)	3							
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4							
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés		5							
	TOTAL (lignes 4 et 5)	6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 – ligne 6)	7							
II RÉSERVE SPÉCIA	LE DES PROVISIONS PO	UR	FLUCTUATION	N DES C	OURS*	(5 ∘ ,6 ∘ ,7 ∘ aliné	as o	de l'art. 39-1	-5∘ du CGI)
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Societes ansombees an comis de				de la réserve e de l'exercice				
1)	l'année		donnant lieu à complément d'in	npôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4		4	(5)	

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A

(16)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2020

du Code general des impots)		
Désignation de l'entreprise : SARL STE CARRIERES DE CABASSOU		Néant *
Exercice ouvert le : 01012019 et clos le : 31122019 Durée en nombre de mois		12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	16.00
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	8 721 813
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	ОК	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	95 000
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	ОТ	691 739
TOTAL 1	OX	9 508 553
Il Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	ОН	66
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	295 512
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
		295 579
TOTAL 2	OM	293 31 9
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	2 800 221
Variation négative des stocks	OQ	409 398
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	2 217 219
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location—gérance ou de crédit—bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	os	347 117
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	oz	76 716
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ow	1 185 270
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location—gérance ou de crédit—bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	09	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	7 035 942
IV Valeur ajoutée produite	03	
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	2 768 189
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la		
VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	2 768 189
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), ve ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.	euillez	compléter le cadre
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence GY / / GZ /	/	
Date de cessation HR / /	/	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(I) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lienes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

 $\begin{tabular}{ll} Formulaire obligatoire \\ (article 38 de l'ann. III au CGI) \\ N^o \ de \ d\acute{e}p\^{o}t \end{tabular}$

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins $10\ \%$ du capital de la société)

1	(1)
/1	

	*
Máant	

EXERCICE CLOS LE 31122019 N° SIRET 3 1 4 9 5 3 8 4 5 0 0 0 1 8
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL STE CARRIERES DE CABASSOU
ADRESSE (voie) 1 Rue Des Morphos
CODE POSTAL 97300 VILLE CAYENNE
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 306 897
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique SARL Dénomination RIBAL TRAVAUX PUBLICS
N° SIREN (si société établie en France) 757501390 % de détention 99.99 Nb de parts ou actions 1306 897
Adresse: N° Voie ROUTE DE DEGRAD DES CANNES
Code Postal 97300 Commune CAYENNE Pays FRA
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Code Fostar
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date No Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date No Département Commune Pays
Adresse: N° Voie Code Postal Commune
Code Postal Commune Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

⁽²⁾ Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G

2020

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

Nº da dánôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/
1

(1) Néant X *

iv de depot	
EXERCICE CLOS LE 31122019	N° SIRET 3 1 4 9 5 3 8 4 5 0 0 0 1 8
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL STE CARRIERES DE CABASS	OU
ADRESSE (voie) 1 Rue Des Morphos	
CODE POSTAL 97300 VILLE CAYE	NNE
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5 0
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
N° Voie	
Adresse: Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
N° Voie Adresse :	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
N° Voie Adresse:	
Code Postal Commune	Pays
	,

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ZONES FRANCHES D'ACTIVITE

Bénéfice du dispositif des Zones Franches d'Activité dans les départements d'outre-mer (Article 44 quaterdecies du code général des impôts et 49ZB de l'annexe III au code général des impôts)

A joindre à la déclaration afférente au résultat de la période d'imposition N. Les dépenses visées, ayant donné lieu à abattement sur l'exercice N-1 doivent avoir été réalisées sur l'exercice N.

Dénomination	SARL STE CARRIERES DE CABASSOU				
Période d'imposition	du 01012019 au 31122019				
N° SIREN	314953845				
Code APE	0812Z				
Lieu d'exercice de l'activité	1 RUE Des Morphos 97300 CAYENNE FRA				
Nombre de salariés		14			
Chiffre d'affaires annuel	8 721 81	13			
Régime d'imposition	BIC				

VERSEMENT AU FONDS D'APPUI AUX EXPERIMENTATIONS EN FAVEUR DE DE L'ANNEE D'IMPOSITION	S JEUNES DE L'EXERCICE OU
Versement au fonds d'appui aux expérimentations en faveur des jeunes au titre de	3 000
l'exercice 2019 clos le 31122019	3 000

I – BÉNÉFICE DE L'ABATTEMENT MAJORÉ AU TITRE DU RÉGIME DE TRANSFORMATION SOUS DOUANE							
Si application des dispositions de l'article 44 quaterdecies III–4–b	Numéro d'autorisation délivré par les douanes						
Tarticle 44 quaterdecies III 4 6	Chiffre d'affaires afférent à ces opérations						

a joindre à la déclaration afférente au résultat de la période d'imposition N.

Les dépenses visées, ayant donné lieu à abattement sur l'exercice N–1 doivent avoir été réalisées sur l'exercice N.

II SUIVI DE REPARTITI	ON DU BENEFICE PAR ETABLISSEME.	NT		
NIC de l'établissement implanté dans les DOM	Adresse	Activité	Montant du bénéfice provenant de cet établissement	Taux d'abattement
31495384500018	1 RUE Des Morphos 97300 CAYENNE	Exploitation de	860 879	60.00%
				%0
				%
				%
				%
				%
				%
				%
				%
				%

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS **2065-SD** Régime simplifié d'imposition Exercice ouvert le 31122019 01012019 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime Réel normal Χ Si PME innovantes, cocher la case Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case **IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE** Désignation de la société: Adresse du siège social SARL STE CARRIERES DE CABASSOU 4 SIRET Adresse du principal établissement Ancienne adresse en cas de changement: Rue Des Morphos Zone industrielle 4 97300 CAYENNE **REGIME FISCAL DES GROUPES** Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère: SIRET ACTIVITE Activités exercées Exploitation de gravières et sablières, Si vous avez changé d'activité, cochez la case RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065) 1 **Résultat fiscal** Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31% 427 113 0 Bénéfice imposable à 28% Déficit Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10% Bénéfice imposable à 15 % 2 Plus-values PV à long terme imposables à 15 % PV exonérées Autres PV imposables à PV à long terme PV à long teme imposables à 19% imposables à 0% art. 238 quindecies 3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches Zones franches urbaines Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Pôle de compétitivité Territoire entrepreneur, art 44 octies A Bassins urbains à dynamiser Zone de Restructuration de la défense, Entreprises nouvelles Zones franches d'activités Autres dispositifs (BUD), art 44 sexdecies art. 44 septies art. 44 quaterdecies art. 44 terdecies Sociétés d'investissements Zone de développement Bénéfice ou déficit exonéré Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % immobiliers cotées prioritaire, art. 44 sepdecies (indiquer + ou – selon le cas) 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W **D IMPUTATIONS** (cf.notice de la déclaration n°2065) 1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065) Recettes nettes soumises à la contribution 2,5% ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I-1 quinquies C), cocher la case 2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : 3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : COMPTABILITE INFORMATISEE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : J.D EDWARDS Viseur conventionné Visa: CGA Nom, adresse, téléphone, Télécopie - du comptable : M SALARIE 1 RUE Des Morphos 97300 CAYENNE *Tél* ; 0594296530 - du conseil M. SALARIE 1 RUE Des Morphos 97300 CAYENNE du CGA ou du viseur conventionné :

- N° d'agrément :

 N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

2020

SARL STE CARRIERES DE CABASSOU

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIO	ONS ET	PARTS :	SOCIALES	, AINSI QUE DES	REVENUS	S ASS	SIMILÉS D	ISTRIBUÉS	
Montant global brut des distributions (1) Payées par la société	elle–même	a 10	06 311 Pa	yées par un établissen	nent chargé du	servic	e des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations or				• • • •		(c)			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées (d)									
Montant des distributions (e)									
utres que celles visées en (a),									
(b), (c) et (d) ci–dessus ⁽³⁾						(g) (h)			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	6 prévu au	2° du 3 de	l'article 158	du CGI ⁽⁴⁾		(i)		1 006 311	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de	40 % prév	u au 2° du	3 de l'article	158 du CGI		(j)			
Montant des revenus répartis (5)					Total (a	à h)		1 006 311	
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEI	MBRES D	E CERT	AINES SOCI	ÉTÉS (s	i ce cadre est ins	uffisant	t, joindre un éta	at du même modèle)	
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ;	Pour les S.A.R.L.	chaque as	ssocié, gérant	ours de la période rete ou non, désigné col. itaires de frais ou autr	l à tître de trait es rémunératio	ement ons de	ts, émolumei	nts, indemnités,	
 SCA – associés gérants ; 	Nombre de parts			Montant des	sommes versé		à titra da frais	nrofossionnals	
 SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou constitéinante. 	sociales appartenant à chaque	Année au cours de laquelle le	à titre de traitemen	de mission et d	à titre de frais de représentation de mission et de déplacement		autres aue cei	uis professionnels eux visés dans les nnes 5 et 6	
coparticipants.	associé en toute pro- priété ou en	versement a été	émoluments et indemnités proprement dits	és ri 📆 🖠	Remboursements		Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	usufruit 2	3	4	5	6		7	8	
		2019							
J DIVERS						÷			
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en	cas de géi	rance libre	<u> </u>						
	eus de ges		,						
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadr	e est insuf	fisant ioin	dre un état du	même modèle)					
ADALOGEO DES AOTALO ETABLISSEMENTS (SI CC Cult	e est msur	nsun, joni	are an etat da	meme modele)					
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTRE	PRISES	PLACÉ	ES SOUS LI	E RÉGIME SIMPLI	FIÉ D'IMPOS	SITIO	N		
RÉMUNÉRATIONS				MOINS-VALUE	S A LONG TE	ERME	IMPOSEES	A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprise	es dans le	3	M	VLT restant à reporter					
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			MY	VLT imputée sur les P	VLT de l'exer	cice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	étrocessions d'honoraires de commissions et de courtages (b) MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVI T restant à reporter									

MVLT restant à reporter